

L'UE demande une enquête de la CPI sur le Burundi

Jeune Afrique, 23 janvier 2017 Burundi : l'UE demande à la CPI d'ouvrir sans tarder une enquête sur les violations des droits de l'homme Dans une nouvelle résolution, l'Union européenne vient de demander à la Cour pénale internationale au Conseil de sécurité des Nations unies d'ouvrir une enquête sur les "violations des droits de l'homme au Burundi" sujet sur lequel le Parlement européen n'est "pas à jour", a rétorqué Bujumbura.

« Le Parlement européen invite le Conseil de sécurité des Nations unies et la CPI à ouvrir rapidement une enquête complète sur les violations des droits de l'homme qui auraient été commises au Burundi au cours de la récente crise dans le pays, y compris sur le risque d'un génocide sur son territoire », lit-on au point 9 de la résolution 2017/2508, adoptée ce jeudi 19 janvier. Engrenant une liste de rapports accompagnés de chiffres terrifiants sur les meurtres, enlèvements, disparitions forcées, tortures infligées aux agents de l'État, le Parlement européen soutient par la même occasion la décision de l'UE de suspendre ses aides budgétaires, salue les sanctions ciblées à l'encontre des Burundais responsables de violations des droits de l'homme et de ceux qui font obstacle aux efforts visant à trouver une solution politique à la crise. Les eurodéputés consacrent par ailleurs une ligne à leur préoccupation de l'absence de l'UE faite par le président Nkurunziza le 30 décembre 2016 selon laquelle il pourrait briguer un quatrième mandat en 2020. La réponse directe de Bujumbura La réplique ne s'est pas fait attendre. « Le Parlement européen n'est pas à jour par rapport à la situation politico-sécuritaire qui prévaut actuellement au Burundi. Depuis le 30 décembre 2016, il n'a jamais été signalé [par les députés et sénateurs en vacance] des cas de violation des droits de l'homme circonscrits parmi les 18 que compte le Burundi », affirme un communiqué de deux pages, signé le 20 janvier, au lendemain de la résolution, par les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale. Mais le paragraphe a du mal à convaincre Anschaire Nikoyagize, président de la ligue Iteka, une organisation de défense des droits de l'homme qui continue de travailler discrètement après sa dissolution par le gouvernement. « Depuis le début de 2017, aucune semaine ne se passe sans qu'il y ait au moins huit meurtres. Du 9 au 15 janvier seulement, nous avons enregistré dix personnes tuées, deux torturées, trois portées disparues et 97 qui ont été arrêtées arbitrairement par la police en collaboration avec les jeunes Imbonerakure affiliés au parti au pouvoir, le Cnodd-Fdd », révoque le Nikoyagize, qui vit aujourd'hui en exil. Le vote de la résolution a coïncidé avec la visite du commissaire à la paix et à la sécurité de l'Afrique, Smail Chergui, à Bujumbura pour la recherche d'une solution au paiement du contingent burundais engagé en Somalie. Un autre sujet qui tape sur les nerfs des autorités du pays, mais sur lequel l'Union Européenne ne veut pas non plus bouger d'un iota. Armel Gilbert Bukeyenzeza

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});